

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE PERSONNE MAJEURE

Je, soussigné M. ou Mme

autorise la Ville de Malaunay à utiliser mon image dans le cadre du projet d'implication citoyenne intitulé « La transition prend ses quartiers ».

L'ensemble des œuvres (audiovisuelle, photographique, impression de supports, BD, jeux...) non commerciales qui en seront tirées pourront être exploitées et utilisées directement par la Ville de Malaunay, sous toute forme et tous support connu et inconnu à ce jour, en France, sans aucune limitation, pour tout le temps que durera la propriété littéraire de l'auteur et de ses ayants droit, d'après les législations françaises, actuelles ou futures, y compris les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée, intégralement ou par extraits.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des séquences ou des œuvres susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et/ou d'utiliser les photographies, séquences filmées, objets de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Il s'efforcera, dans la mesure du possible, de tenir à ma disposition un justificatif à chaque utilisation des œuvres (supports papier, jeux de carte, supports photographiques ou vidéos).

Je confirme en tant que de besoin que la contrepartie des utilisations et prestations précitées est mon intérêt pour les activités en lien avec la communication de la Ville de Malaunay, ce que je reconnais expressément. En conséquence de quoi, je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents de Rouen.

Fait à _____, le _____
en deux exemplaires et de bonne foi.

Signature